

## PÔLE RESSOURCE DE CIRCONSCRIPTION

### Le cadre de référence

Circulaire n° 2014-107 du 18-8-2014

#### Rôle

L'objectif de tous les professionnels mobilisés dans ce cadre est de prévenir et de remédier aux difficultés qui se manifestent dans les écoles afin d'améliorer la réussite scolaire de tous les élèves.

Les professionnels du pôle ressource travaillent collectivement à partir du projet de la circonscription et en lien avec les équipes pédagogiques des écoles.

Le réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (Rased) est l'une des composantes de ce pôle ressource. Placé sous l'autorité et la responsabilité de l'IEN, le Rased est constitué de l'ensemble des enseignants chargés des aides spécialisées et des psychologues scolaires qui exercent dans la circonscription. Après concertation de ces membres, l'IEN arrête l'organisation générale des actions de prévention et des aides spécialisées dans la circonscription ainsi que les priorités d'action du Rased dont le fonctionnement et les résultats sont régulièrement évalués.

#### Organisation

L'inspecteur de l'éducation nationale, pilote du pôle ressource, définit, après réflexion conjointe avec les membres du pôle, les axes stratégiques de mise en œuvre des aides aux élèves et aux enseignants de la circonscription dont il a la charge.

#### Composition

Le pôle ressource de la circonscription regroupe tous les personnels que l'inspecteur de l'éducation nationale (IEN) peut solliciter et fédérer pour répondre aux demandes émanant d'un enseignant ou d'une école (conseillers pédagogiques, maîtres-formateurs, animateurs Tice, enseignants référents pour la scolarisation des élèves handicapés, psychologues scolaires, enseignants spécialisés, enseignants itinérant ayant une mission spécifique, etc.). Les personnels sociaux et de santé de l'éducation nationale peuvent être associés autant que de besoin à son action.

# Le Pôle Ressource de Circonscription (PRC)

## Thionville 3 - HAYANGE

### Composition plénière

- L'IEN
- Les conseillers pédagogiques
- Les membres du RASED
- Les enseignants UPE2A
- Les infirmières scolaires,
- Les enseignants référents pour la scolarisation des élèves handicapés,
- Deux directeurs d'école

### Composition restreinte

*Afin de conserver souplesse et réactivité, une forme plus réduite du Pôle Ressource permettra de répondre rapidement aux sollicitations du terrain.*

- L'IEN
- Les conseillers pédagogiques
- Autres membres du Pôle ou partenaires conviés suivant la situation à traiter

### Fonctionnement

#### Des réunions régulières : composition plénière

Le pôle ressource se réunit en assemblée plénière trois fois par an afin de planifier, de réguler puis de mesurer son action.

#### Des réunions spécifiques : composition restreinte

Pour répondre rapidement à des situations particulières nécessitant un traitement rapide.

### Protocole

- **Niveau 1** : la classe, l'enseignant
- **Niveau 2** : l'école, l'équipe pédagogique
- **Niveau 3** : la circonscription, le pôle ressource  
[ce.ien57-hayange@ac-nancy-metz.fr](mailto:ce.ien57-hayange@ac-nancy-metz.fr)  
03.82.88.64.04

### Missions

Le PRC est un dispositif de veille analysant l'approche globale des situations et répondant aux difficultés persistantes et aux scolarisations difficiles qui se manifestent dans les écoles. Ses missions s'articulent autour de 2 axes :

## Prévention

Pose le cadre général de la politique de circonscription au service de la réussite de tous

Définit les priorités d'intervention du RASED

Propose des ressources aux équipes

## Remédiation

Analyse les situations traitées ou à traiter

Favorise la complémentarité des interventions des différents partenaires

Propose des pistes d'action aux équipes